

Effectif légal du Conseil de
Communauté :
61

Nombre de Conseillers
en exercice :
61

Nombre de Conseillers
présents ou représentés :
61

Nombre de votants :
61

Date de convocation :
30 août 2017

Date d'affichage du
compte-rendu :
13 septembre 2017

Objet :
**Les jardins de la culture – écoles
de musique et d'arts plastiques :
plan de financement**

Délibération n°14

L'AN deux mille dix-sept, le 5 septembre, le conseil communautaire, convoqué le 30 août 2017 s'est réuni au complexe d'animation l'Arlequin à MOZAC, à 18 heures 30 minutes, sous la présidence de M Frédéric BONNICHON, Président.

PRESENTS :

M Christian ARVEUF, M Jean-Paul AYRAL, M Gabriel BANSON, M Jacques BARBECOT, M José BELDA, Mme Martine BESSON, M Claude BOILON, M Jean-Pierre BOISSET, M Frédéric BONNICHON, Mme Nadine BOUTONNET, Mme Marie CACERES, M Philippe CARTAILLER, M Gérard CHANSARD, M André CHANUDET, M Eugène CHASSAGNE, M Lionel CHAUVIN, M François CHEVILLE, Mme Pierrette CHIESA, M Philippe COULON, Mme Annick DAVAYAT, M Jacquie DIOGON, M Gérard DUBOIS, Mme José DUBREUIL, Mme Stéphanie FLORI-DUTOUR, M Stéphane FRIAUD, M Philippe GAILLARD, M Jean-Christophe GIGAULT, Mme Michèle GRENET, M Roland GRENET, M Mohand HAMOUMOU, M Jean-Pierre HEBRARD, Mme Catherine HOARAU, Mme Françoise LAFOND, Mme Emilie LARRIEU, M Yves LIGIER, Mme Marie-Pierre LORIN, M Gilbert MENARD, M Christian OLLIER, M Alain PAULET, M Pierre PECOUL, M Jean-Philippe PERRET, Mme Régine PERRETON, Mme Nicole PICHARD, Mme Florence PLANE, Mme Anne-Karine QUEMENER, M Vincent RAYMOND, M Thierry ROUX, Mme Michèle SCHOTTEY, Mme Valérie SOUBEYROUX, Mme Catherine VILLER-MICHON, M Nicolas WEINMEISTER, **titulaires.**

M Pierre BOS, Mme Sylvie GERBE, Mme Monique ANNETON **suppléants.**

ABSENTS EXCUSÉS :

Absents, ont donné pouvoir à :

- M Pierre CERLES a donné pouvoir à Mme Stéphanie FLORI-DUTOUR
- Mme Danielle FAURE-IMBERT a donné pouvoir à M Frédéric BONNICHON
- M Daniel GRENET a donné pouvoir à M Pierre PECOUL
- M Jean-Maurice HEINRICH, conseiller communautaire unique de CHANAT-LA-MOUTEYRE, remplacé par M Pierre BOS, conseiller communautaire suppléant
- M Didier IMBERT a donné pouvoir à M Eugène CHASSAGNE
- M Jacques LAMY a donné pouvoir à M Jean-Pierre BOISSET
- Mme Nicole LAURENT a donné pouvoir à M Mohand HAMOUMOU
- M Fabrice MAGNET a donné pouvoir à Mme Anne-Karine QUEMENER
- M Christian MELIS, conseiller communautaire unique d'ENVAL, remplacé par Mme Sylvie GERBE, conseillère communautaire suppléante
- M Jacques VIGNERON, conseiller communautaire unique de MARSAT, remplacé par Mme Monique ANNETON, conseillère communautaire suppléante

Secrétaire de Santé

M Roland GR

Accusé de réception en préfecture
063-200070753-20170905-
DELIB2017090514-DE

Date de télétransmission : 11/09/2017

Date de réception préfecture : 11/09/2017

Rapport n°14 – Les jardins de la culture – écoles de musique et d’arts plastiques : plan de financement

Vu la délibération n°44 du 28 mars 2017, par laquelle le conseil communautaire a approuvé l’Avant-Projet Détaillé (APD) de l’opération projet d’aménagement des écoles de musique et d’arts plastiques, fixé le montant de la rémunération du maître d’œuvre et approuvé le plan de financement prévisionnel de l’opération,

Vu l’arrêté notifié le 23 juin 2017, par lequel Madame la Préfète du Puy-de-Dôme a informé le Président du versement de la somme de 150 000 € au titre de la Dotation d’Equipement des Territoires Ruraux (DETR),

Vu l’arrêté notifié le 5 juillet 2017, par lequel l’Etat a confirmé son soutien à cette opération en accordant à RLV une subvention de 803 495 € au titre de la Dotation de Soutien à l’Investissement public Local (DSIL),

Considérant qu’en ce qui concerne la Région Auvergne-Rhône-Alpes, une subvention de 500 000 € est attendue au titre du contrat Ambition Région,

Considérant qu’en ce qui concerne le Département, dans l’attente des informations sur la nouvelle génération des Contrats Territoriaux de Développement Durable (CTDD) à partir de 2018, une demande de subvention à hauteur d’un million d’€ est à déposer.

Le conseil communautaire sur proposition du Président et à l’unanimité :

- approuve le plan de financement du projet d’aménagement des écoles de musique et d’arts plastiques, suivant :

Estimations	Coût de l’opération € HT
Travaux	5 980 000
Maîtrise d’œuvre (dont tranche conditionnelle)	602 035
Contrôle technique et CSPS	21 000
Assurance Dommage Ouvrage	40 000
Aléas et divers	354 371
TOTAL HT	6 997 406

Partenaire	Participations €
ETAT – DSIL	803 495
ETAT – DETR	150 000
Région Auvergne Rhône Alpes	500 000
Département	1 000 000
Autofinancement	4 543 911
TOTAL HT	6 997 406

- autorise le Président à solliciter les subventions correspondantes ainsi que les autorisations de commencer les travaux avant la décision d’attribution.

Fait et délibéré en séance les mêmes jour, mois, an que dessus.

***Pour extrait conforme.
A Riom, le 6 septembre 2017***

Le Président

Frédéric BONNICHON



Accusé de réception en préfecture
063-200070753-20170905-
DELIB2017090514-DE
Date de télétransmission : 11/09/2017
Date de réception préfecture : 11/09/2017